



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 2 juin 2015
18 heures 30

RS/MG

N° 001851

Direction des affaires
culturelles :
convention d'objectifs
entre la ville d'Apt et
le collectif « la baleine
pilote » pour 2015 à
2017

Affiché le :

Le mardi 2 juin 2015 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 27 mai 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Catherine DELAYE (Conseillère Municipale), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal), Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint) donne pouvoir à Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ, Mme Solange BECERRA (6e Adjoint) donne pouvoir à Mme Françoise PETOT, Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Olivier CUREL, M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Christophe CASTANO, M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Nessrine DAHMOUL, Mme Noële CASSAGNE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Corinne LAVILLE, M. André LECOURT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD, Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO

ABSENTS : M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

Le collectif « La baleine pilote », regroupant 4 associations culturelles (l'association « Naïno Production », la Cie « le théâtre de l'entrouvert », l'association « Ça c'est suur ! », la Cie « histoire de »), propose de mutualiser les deux espaces mis à leur disposition par la commune dans le cadre d'un projet commun.

Ces deux espaces (le bocal, lieu de création et de diffusion artistique et un espace bureau/stockage) sont situés dans la pépinière d'entreprises Bernard Chevalier.

Chaque association de ce collectif ayant une activité artistique propre, a adhéré au groupe de travail mis en place par la commune pour mener la mutation de la pépinière d'entreprises en pépinière artistique.

Le collectif « La baleine pilote » :

- Propose un projet artistique en phase avec la politique culturelle municipale et plus particulièrement en développant des actions artistiques ouvertes au public.
- Participe à la vie locale,
- Veut s'inscrire dans des projets de quartier, permet de promouvoir la création,
- Favorise l'accès à des spectacles au plus grand nombre.

Il est donc nécessaire de définir les missions du collectif « La baleine pilote » et les conditions du soutien de la Ville,

En conséquence, il est présenté au Conseil Municipal un projet de convention d'objectifs entre la Ville d'Apt et le collectif « La baleine pilote » pour 3 ans à partir du 1^o janvier 2015.

Cette convention prévoit :

- de définir les missions attribuées au collectif « La baleine pilote » et plus particulièrement le mode de gestion des espaces mis à disposition au sein de la pépinière artistique Bernard chevalier.
- de définir les conditions de soutien de la Ville d'Apt au collectif « La baleine pilote »

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Approuve la convention d'objectifs entre la Ville d'Apt et le collectif « La baleine pilote » pour une durée de 3 ans à compter du 1^o janvier 2015,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs entre la Ville d'Apt et le collectif « La baleine pilote ».

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**